



**Nom du produit : Herbicide  
PrecisionPac<sup>md</sup> NC-00439  
PCP #29929**

L'herbicide PrecisionPac<sup>md</sup> NC-00439 est un ensemble de deux produits différents. Vous trouverez ci-joint la fiche signalétique des composants de l'herbicide PrecisionPac<sup>md</sup> NC-00439:

Metsulfuron Methyl MUP Herbicide      Num. Hom. 26677  
Date de la fiche signalétique : 03/01/2018  
Numéro de référence : 130000118729

Express<sup>md</sup> 50 SG MUP      Num. Hom. 28176  
Date de la fiche signalétique : 03/01/2018  
Numéro de référence : 130000012165

Veuillez prendre connaissance de la fiche signalétique afin d'avoir une compréhension entière et complète de tous les risques associés à chaque produit avant l'utilisation.

**Fabricant/distributeur :**

FMC Corporation  
2929 Walnut Street  
Philadelphia, PA 19104  
USA

**Numéros de téléphone :**

Renseignements sur les produits : 1-215-299-6000  
Urgence médicale: 1-800-331-3148 (États-Unis et Canada)  
Date de préparation : 01/29/2019

Membre de CropLife

<sup>md</sup> Marque déposée de FMC Corporation ou d'une société affiliée

<sup>mc</sup> Marque de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée

**Metsulfuron Methyl MUP Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000118729

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Nom du produit : Metsulfuron Methyl MUP Herbicide  
Nom commercial/Synonyme : DPX-T6376 60XP MUP  
B11495142  
METSULFURON METHYL (Methyl 2-[[[(4-methoxy-6-methyl-1,3,4-triazin-2-yl)amino]carbonyl]amino]sulfonyl]benzoate)  
B10838190  
Metsulfuron Methyl 60DF

Numéro de la FDS : 130000118729

Utilisation du Produit : Produit d'Usage de fabrication (MUP)

Fabricant : FMC Corporation  
2929 Walnut Street  
Philadelphia, PA 19104  
(215) 299-6000 ((Informations générales )  
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Urgences médicales : 1 800 331-3148 (États-Unis et Canada)  
1 651 / 632-6793 (Tous les autres pays - Collecter)

En cas de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:  
1 800/424 9300 (CHEMTREC - États-Unis)  
1 703 741-5970 (CHEMTREC - International)  
1 703/527 3887 (CHEMTREC - Alternate)

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

## Aperçu des urgences

Prenez Garde!

Provoque une irritation modérée des yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'inhalation de la poussière. Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du "chewing gum" ou d'utiliser du tabac.

## Effets potentiels sur la santé

Cette section comprend les effets adverses possibles qui peuvent se produire si ce produit n'est pas utilisé conformément à l'étiquette.

Peau

**Metsulfuron Methyl MUP Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000118729

Modified Aromatic Sulfonate Salt : Provoque une irritation de la peau. Peut provoquer:, Douleur, sensation de brûlure, démangeaisons, rougeurs, enflure, ou éruption..

Phosphate Salt : Provoque une irritation de la peau. Peut provoquer:, Douleur, sensation de brûlure, démangeaisons, rougeurs, enflure, ou éruption..

Yeux : Peut provoquer: Irritation avec sensation de gêne, douleur, rougeur, ou troubles de la vue.

**Cancérogénicité**

Aucun des composants de ce produit, présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %, n'est répertorié comme un agent carcinogène par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Composant	No.-CAS	Concentration
Metsulfuron-méthyle	74223-64-6	60 %
Modified Aromatic Sulfonate Salt		1 - 5 %
Phosphate Salt		1 - 5 %
Other Ingredients		30 - 38 %

\*Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (HMIRA) Secret commercial – Voir la section 15 (Réglementations) pour plus d'informations.

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

**Metsulfuron Methyl MUP Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000118729

- Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Contact avec les yeux : Maintenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, le cas échéant, après 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Inhalation : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.
- Ingestion : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.
- Conseils généraux : Avoir sous la main le contenant ou l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre antipoison ou à un médecin ou lors du transport en vue d'obtenir des soins.  
Consulter l'étiquette pour connaître d'autres précautions et le mode d'emploi.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Propriétés Inflammables  
Point d'éclair : Non applicable
- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, Poudre chimique sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit, (risque de contamination)
- Techniques spéciales en cas d'incendie : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un équipement complet de protection.  
(pour les petits feux) Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de l'environnement. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.

**Metsulfuron Methyl MUP Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000118729

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

- Précautions individuelles : Evacuer le personnel, ventiler la zone au maximum, utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Nettoyage du Déversement : Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.  
Si le produit s'est répandu près de plantes ou d'arbres précieux, enlever la terre sur les 5 cm superficiels après avoir préalablement nettoyé.
- Mesures en cas de Déversement Accidentel : Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones en contrebas.  
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Manipulation (Personnel) : Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du "chewing gum" ou d'utiliser du tabac.
- Stockage : Ne pas contaminer l'eau, les autres pesticides, les fertilisants, la nourriture et l'alimentation pour le bétail en stocks. Conserver dans le conteneur d'origine. Stocker dans un endroit frais, sec. Conserver hors de la portée des enfants.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

Équipement de protection individuelle

- Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection comme des gants, un tablier, des bottes ou une combinaison, au besoin.
- Mesures de protection : Suivre le mode d'emploi du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPP. S'il n'existe aucune directive pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPP séparément de toute autre lessive.

Directives au sujet de l'exposition

**Metsulfuron Methyl MUP Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000118729

Valeurs limites d'exposition

Non établi.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Forme	: solide, granuleux
Couleur	: brun clair
Odeur	: inodore
pH	: 5.0
Densité spécifique	: 1.47 à 25 °C (77 °F)
Masse volumique apparente	: Tassés
Hydrosolubilité	: dispersable

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Stabilité	: Stable à températures et conditions de stockage normales.
Conditions à éviter	: Aucune raisonnablement prévisible.
Incompatibilité	: Pas de matières à signaler spécialement.

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Metsulfuron Methyl MUP Herbicide

Dermale DL50	: > 5,000 mg/kg , Rat
Oral(e) DL50	: > 5,000 mg/kg , Rat
Irritation de la peau	: Pas d'irritation de la peau, Lapin
Irritation des yeux	: irritation légère, Lapin
Sensibilisation	: Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibilisation par contact avec la peau., Cochon d'Inde
Information supplémentaire	: Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé humaine.

Metsulfuron-méthyle

Inhalation 4 h CL50	: > 5.3 mg/l , Rat
---------------------	--------------------

**Metsulfuron Methyl MUP Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000118729

Toxicité à dose répétée : Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral(e)  
Rat

Gain de poids du corps réduit, Modifications du poids des organes,  
Foie

Dermale  
Lapin

Irritation de la peau

Cancérogénicité : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.  
N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction  
Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Tératogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucune toxicité pour le développement.

Phosphate Salt

Inhalation : Rat  
On n'a pas pu déterminer une CL50/inhalation/4h/rat parce qu'aucune mortalité chez les rats n'a été observée pour la concentration maximum atteinte.  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité à dose répétée : Ingestion  
Chien  
90 jr  
Aucun effet toxicologique impliquant une classification de la toxicité significative pour certains organes cibles n'a été observé en dessous des valeurs de référence recommandées pour la classification.,  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction  
Des tests sur les animaux n'ont montré aucun effet toxique sur la

## Metsulfuron Methyl MUP Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000118729

reproduction.

L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Tératogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucune toxicité pour le développement.  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Toxicité aquatique

##### Metsulfuron-méthyle

96 h CL50 : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) > 150 mg/l

72 h CE50 : Anabaena flos-aquae (cyanobactérie) 0.066 mg/l

14 jr CE50 : Lemna minor (Petite lentille d'eau ) 0.00036 mg/l

48 h CE50 : Daphnia magna (Grande daphnie ) > 120 mg/l

##### Phosphate Salt

96 h CL50 : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) > 100 mg/l OCDE ligne directrice 203  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

72 h CE50r : Desmodesmus subspicatus (algues vertes) > 100 mg/l OCDE Ligne directrice 201  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

72 h NOEC : Desmodesmus subspicatus (algues vertes) > 100 mg/l OCDE Ligne directrice 201  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

48 h CE50 : Daphnia magna (Grande daphnie ) > 100 mg/l OCDE Ligne directrice 202  
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.



**Metsulfuron Methyl MUP Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000118729

## Devenir dans l'Environnement

DuPont™ Metsulfuron Methyl MUP Herbicide

Bioaccumulation :

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

Information écologique  
supplémentaire

: Risques pour l'environnement : Ne pas déverser d'effluent contenant ce produit dans des lacs, des cours d'eau, des étangs, des estuaires, des océans ou d'autres eaux sauf conformément aux exigences d'un permis du NPDES (National Pollutant Discharge Elimination System) et après avoir transmis au préalable un avis écrit aux autorités ayant émis ce permis. Ne pas déverser d'effluent contenant ce produit dans des réseaux d'égout sans en avoir préalablement avis les autorités de l'usine locale d'épuration des eaux d'égout. Pour connaître les grandes lignes directrices, communiquer avec le bureau provincial ou régional de réglementation des eaux ou, aux É.-U., avec les bureaux de l'EPA.

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Élimination des Déchets : Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors de l'élimination. Les déchets provenant de l'utilisation de ce produit doivent être éliminés sur le site ou dans une installation d'élimination des déchets autorisée.

Élimination du conteneur: : Se référer aux instructions données par l'étiquette du produit.  
Ne pas transporter si ce conteneur est endommagé ou qu'il fuit.

En cas de déversement majeur, d'incendie ou d'autre urgence, appeler au 1-800-441-3637, 24 heures sur 24.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

IATA\_C            Numéro ONU            : 3077

**Metsulfuron Methyl MUP Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000118729

IMDG	Nom d'expédition des Nations unies	: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Metsulfuron-méthyle)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9MI
	Numéro ONU	: 3077
	Nom d'expédition des Nations unies	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Metsulfuron-méthyle)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9
	Polluant marin	: oui (Metsulfuron-méthyle)

Ce produit n'est pas réglementé comme matière dangereuse par le DOT.  
Matière non réglementée lors du transport par TMD

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

No. Homologation PCP	: 26677
Remarques	: Ce produit est régi par la Loi sur les produits antiparasitaires; il n'est pas réglementé selon le SIMDUT.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de préparation de MSDS : 03/01/2018

™ Marque de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée  
© Marque déposée de FMC Corporation ou d'une société affiliée

Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE

**Metsulfuron Methyl MUP Herbicide**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000118729

PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Les changements significatifs par rapport à la version précédente sont signalés avec une double barre.

**Express® 50 SG MUP**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012165

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Nom du produit : Express® 50 SG MUP  
Nom : B11646119  
commercial/Synonyme : DPX-L5300 50SG  
Tribenuron methyl 50SG  
Affinity 2 Herbicide  
Affinity 50 SG  
Granstar 50 SG  
Tribenuron methyl: Methyl 2-[[[(4-methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-yl)methylamino]carbonyl]amino]sulfonyl]benzoate  
Express® SG MUP

Numéro de la FDS : 130000012165

Fabricant : FMC Corporation  
2929 Walnut Street  
Philadelphia, PA 19104  
(215) 299-6000 ((Informations générales )  
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Urgences médicales : 1 800 331-3148 (États-Unis et Canada)  
1 651 / 632-6793 (Tous les autres pays - Collecter)

En cas de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:  
1 800/424 9300 (CHEMTREC - États-Unis)  
1 703 741-5970 (CHEMTREC - International)  
1 703/527 3887 (CHEMTREC - Alternate)

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

## Aperçu des urgences

## Attention

Un contact prolongé ou fréquemment répété avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez certains individus. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## Effets potentiels sur la santé

Cette section comprend les effets adverses possibles qui peuvent se produire si ce produit n'est pas utilisé conformément à l'étiquette.

## Peau

**Express® 50 SG MUP**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012165

Tribénuron-méthyle : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

**Cancérogénicité**

Aucun des composants de ce produit, présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %, n'est répertorié comme un agent carcinogène par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Composant	No.-CAS	Concentration
Tribénuron-méthyle	101200-48-0	50 %
Other Ingredients		50 %

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

- Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Contact avec les yeux : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.
- Inhalation : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire. Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale. Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Ingestion : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.

**Express® 50 SG MUP**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012165

Conseils généraux : Avoir sous la main le contenant ou l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre antipoison ou à un médecin ou lors du transport en vue d'obtenir des soins.  
Consulter l'étiquette pour connaître d'autres précautions et le mode d'emploi.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Propriétés Inflammables

Point d'éclair : Non applicable

Risque d'Incendie et d'Explosion

: Pas de risque de feu ni d'explosion Dans des conditions sévères d'empoussièrage, cette matière peut former des mélanges explosifs à l'air.

Moyens d'extinction appropriés

: Eau pulvérisée, Poudre chimique sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappropriés

: Jet d'eau à grand débit, (risque de contamination)

Techniques spéciales en cas d'incendie

: Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome.  
(pour les petits feux) Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de l'environnement. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

Précautions individuelles

: Evacuer le personnel, ventiler la zone au maximum, utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Nettoyage du Déversement

: Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

Mesures en cas de

: Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les

**Express® 50 SG MUP**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012165

Déversement Accidentel : zones en contrebas.  
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Manipulation (Personnel) : Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du "chewing gum" ou d'utiliser du tabac. Enlever immédiatement les vêtements/EPI si de la matière pénètre à l'intérieur. Se laver à fond et mettre des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Retirer l'équipement de protection personnelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Se laver à fond dès que possible et enfiler des vêtements propres.
- Manipulation (Aspects Physiques)  
Stockage : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Stockage : Conserver dans le conteneur d'origine. Ne pas contaminer l'eau, les autres pesticides, les fertilisants, la nourriture et l'alimentation pour le bétail en stocks. Stocker dans un endroit frais, sec. Conserver hors de la portée des enfants.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

- Mesures d'ordre technique : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.
- Équipement de protection individuelle
- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Protection de la peau et du corps : Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter:  
Chemise à longues manches et pantalons longs.  
Chaussures et chaussettes  
Gants résistants aux produits chimiques faits de n'importe quelle matière imperméable, telle que polyéthylène ou chlorure de polyvinyle.  
L' EPI exigé pour une entrée anticipée dans des zones traitées qui est autorisé selon la "Norme pour la Protection des Travailleurs" et qui comprend le contact avec tout ce qui a été traité, tel que plantes, sols, ou eau, est:  
Combinaison  
Gants résistants aux produits chimiques faits de n'importe quelle matière imperméable  
Chaussures et chaussettes

**Express® 50 SG MUP**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012165

Mesures de protection : Suivre le mode d'emploi du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPP. S'il n'existe aucune directive pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPP séparément de toute autre lessive. Aviser les travailleurs de l'application en les prévenant verbalement ou en affichant des panneaux de mise en garde aux entrées des zones traitées.

Directives au sujet de l'exposition  
Valeurs limites d'exposition

Non établi.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Forme : solide, granuleux  
Couleur : brun clair  
Odeur : légère  
pH : 8.4 - 9.4 à 10 g/l 20 °C (68 °F)  
(solution à 1% dans l'eau)  
Substance oxydante : Le produit n'est pas oxydant.  
Masse volumique apparente : 640 kg/m<sup>3</sup>  
tassé  
Hydrosolubilité : soluble

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Stabilité : Stable à températures et conditions de stockage normales.  
Conditions à éviter : Aucune raisonnablement prévisible.  
Incompatibilité : Pas de matières à signaler spécialement.  
Réactions dangereuses : Une polymérisation ne va pas se produire.

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Express® 50 SG MUP  
Dermale DL50 : > 5,000 mg/kg , Rat  
Oral(e) DL50 : > 5,000 mg/kg , Rat



**Express® 50 SG MUP**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012165

- Irritation de la peau : Pas d'irritation de la peau, Lapin
- Irritation des yeux : Pas d'irritation des yeux, Lapin
- Sensibilisation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B., Cochon d'Inde

Tribénuron-méthyle

Inhalation 4 h CL50 : &gt; 6.0 mg/l , Rat

Toxicité à dose répétée :

Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral - nourriture  
Souris  
90 jr  
Gain de poids du corps réduit

Oral(e)  
Rat  
28 jr  
Gain de poids du corps réduit

Cancérogénicité : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.  
Une augmentation de l'incidence des tumeurs a été observée chez des animaux de laboratoire.  
Cible(s) :  
Glandes mammaires

Mutagénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.  
Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Toxicité aquatique  
Express® SG herbicide

**Express® 50 SG MUP**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012165

96 h CL50 : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) > 120 mg/l  
 72 h CE50r : Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte) > 0.080 mg/l  
 48 h CE50 : Daphnia (Daphnie) > 120 mg/l

Information écologique supplémentaire : Ne pas appliquer directement dans l'eau, ni dans des zones où se trouvent des eaux de surfaces, ni dans des zones à niveau d'eau variable au-dessous de la valeur moyenne des marques correspondant aux niveaux supérieurs. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage.

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Élimination des Déchets : Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors de l'élimination. Les déchets provenant de l'utilisation de ce produit doivent être éliminés sur le site ou dans une installation d'élimination des déchets autorisée.

Élimination du conteneur: : Remplissage et élimination des contenants :  
 Se référer aux instructions données par l'étiquette du produit.  
 Ne pas transporter si ce conteneur est endommagé ou qu'il fuit.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

IATA_C	Numéro ONU	: 3077
	Nom d'expédition des Nations unies	: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Tribénuron-méthyle)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9MI
IMDG	Numéro ONU	: 3077
	Nom d'expédition des Nations unies	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Tribénuron-méthyle)
	Classe	: 9
	Groupe d'emballage	: III
	No. Etiquetage	: 9

Matière non réglementée lors du transport par TMD

**Express® 50 SG MUP**

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012165

Polluants marins portant la référence UN 3077 et 3082 dans un emballage individuel ou combiné contenant une quantité nette par emballage individuel ou intérieur de 5 litres maximum de liquide ou présentant une masse nette par emballage individuel ou intérieur de 5 kilogrammes maximum de solides, pouvant être transportés comme matières non dangereuses conformément à la section 2.10.2.7 du code IMDG, IATA clause spéciale A197, et du code ADR/RID clause spéciale 375.

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

No. Homologation PCP : HERBICIDE: 28262 /MUP: 28176  
Remarques : Ce produit est régi par la Loi sur les produits antiparasitaires; il n'est pas réglementé selon le SIMDUT.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de préparation de : 03/01/2018  
MSDS

™ Marque de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée

® Marque déposée de FMC Corporation ou d'une société affiliée

**Avis de non-responsabilité**

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000012165